Sa Grandeur remercie les Rév. Pères Oblats dont elle a fait choix pour gardiens de ce pèlerinage, sur l'avis d'un saint conseiller qui les lui a présentés et comme entièrement dévoués à la Sainte Viergs, et comme des religieux humbles dont la devise est d'évangéliser les pauvres. "Pauperes evangelizantur."

Monseigneur remercie son clergé qui comme toujours, a bien répondu à son appel, et s'efforce de conduire de partout des

pèlerinages au Cap de la Madelelne.

Monseigneur remercie aussi les fidèles du Cap et des environs et de tout le diocèse qui aiment ce sanctuaire et s'intéressent à son développement. Ce diocèse est prospère, mais l'explication formelle de ce succès c'est que "Notre Dame du Cap a pris le diocèse des Trois-Rivières sous sa protection."

Sa Grandeur finit par un mot agréable à l'adresse de la famille Sanschagrin. Celle-ci a fait des sacrifices pour offrir ce riche cadeau à Notre-Dame du Cap, mais Marie le lui rendra en abondance, elle ne laissera pas mentir le nom de cette famille car elle sera toujours sans chagnin."

En quelques instants la bénédiction est donnée, la foule se retire, le bateau retourne aux Trois-Rivières, tandis que d'intimes agapes réunissent au monastère, autour de leur évêque, la majorité des prêtres du diocèse.



Lundi, 16 Octobre, pèlerinage de la paroisse de Champlain. Il faut que nos voisins de Champlain aient une grande dévotion à Notre-Dame du Cap pour venir, ce matin, en aussi grand nombre à son sanctuaire.

C'est que dans la nuit, des mains invisibles, ont étendu, sur les fleurs, sur la plaine, jusqu'aux premières rampes des Laurentides, un long suaire de brume humide et froide. La messe ne doit se dire qu'à 8 hrs, mais dès  $6\frac{1}{2}$  hrs, les confessionaux sont assiégés par des pèlerins accourus d'une distance de plusieurs lieues; ceci veut dire qu'ils ont affronté courageusement le froid du premier matin pour s'en aller au sanctuaire du Cap. De fait, pour se préserver de ce froid matinal nos pèlerines ont revêtu les chaudes pelisses d'hiver.